



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.11

**Numéro de la demande :** 2014-5300  
**Demande :** Ajouts ou modifications sur les étiquettes du produit – Nouveaux organismes nuisibles  
**Produit :** FONGICIDE AGRICOLE ALLEGRO 500F  
**Numéro d'homologation :** 27517  
**Matière active (m.a.) :** Fluazinam  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2500368

### Contexte

Le fongicide agricole Allegro 500F est homologué au Canada depuis octobre 2003. Il est actuellement homologué pour la suppression et la répression de maladies touchant un large éventail de cultures, dont les pommes, le soja, les pommes de terre, le ginseng, les carottes, le cantaloup, les poivrons, les oignons ainsi que certaines baies, légumineuses et cultures du genre *Brassica*. Une allégation de répression de certains acariens sur les pommes figure également sur l'étiquette. Pour obtenir des renseignements complets sur les utilisations, y compris les doses et les méthodes d'application, les mesures de sécurité et les restrictions, veuillez consulter l'étiquette du fongicide agricole Allegro 500F.

### Objet de la demande

La présente demande vise à ajouter de nouvelles allégations à l'étiquette du fongicide agricole Allegro 500F pour la suppression de la rouille de Virginie du pommier et la répression de la rouille du cognassier sur les pommes. La fourchette de doses proposée allant de 0,75 à 1,0 L/ha ainsi que toutes les directives de l'étiquette connexes correspondent au profil d'emploi actuellement homologué pour l'application du fongicide agricole Allegro 500F sur les pommes.

### Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation chimique n'est requise, car les propriétés chimiques du produit n'ont pas été modifiées. Aucune évaluation sanitaire ni environnementale n'est requise puisque les doses indiquées pour les nouvelles allégations de lutte contre les maladies sont identiques à celles actuellement homologuées. Tous les autres éléments du profil d'utilisation demeurent également inchangés.

### Évaluation de la valeur

Les données provenant de deux essais ont été présentées afin de montrer l'efficacité et la valeur du fongicide agricole Allegro 500F pour la lutte contre deux maladies

importantes touchant la pomme, soit la rouille de Virginie du pommier et la rouille du cognassier. Dans ces deux essais, on a observé une suppression importante de la rouille de Virginie sur les fruits et les feuilles des arbres ayant reçu des applications par pulvérisation répétées par rapport aux arbres témoins non traités. Selon des observations effectuées dans le cadre de l'un des essais sur la rouille du cognassier, la réduction de la maladie était significative et conforme à l'allégation de répression.

## **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation de la présente demande, et elle juge que les renseignements sont suffisants pour modifier l'homologation du fongicide agricole Allegro 500F afin d'ajouter les nouvelles allégations de suppression de la rouille de Virginie du pommier et de répression de la rouille du cognassier sur les pommes.

## **Références**

2473526      Efficacy Summary - Add Pests to Apples. DACO: 10.1, 10.2.3.1

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2015

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.